

## **COMMUNE D'ARDOIX**

### **CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 MARS 2016 A 20 H 30**

Sandrine GIRAUD absente excusée a donné pouvoir.

Public : Néant

#### **- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015 – ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif de l'exercice 2015 et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité avec un excédent de fonctionnement de 127.409,03 € et un déficit d'investissement de 35.163,70 €.

#### **- AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 127.409,03 € au C/002 Excédent de fonctionnement reporté.

#### **- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET GENERAL**

Le compte administratif de l'exercice 2015 et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité avec un excédent de fonctionnement de 184.138,87 € et un excédent d'investissement de 211.449,09 €

#### **-PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE L'ARDECHE**

Sylvie Bonnet donne un compte rendu de la réunion avec le Préfet le mercredi 24 février 2016 à Privas sachant que la carte du nouveau schéma sera connue le 31 mars.

Face à tous les questionnements issus du schéma, il est probable que ce soit le Ministère de l'Intérieur qui tranche sur les regroupements.

#### **-BATIMENTS COMMUNAUX**

##### BIBLIOTHEQUE

Effectifs depuis 2008, les locaux de la bibliothèque ont besoin d'être rénovés : les plaques du plafond sont noircies, le faux plafond et la peinture sont à reprendre et il convient d'enlever la moquette sur les murs. Le conseil municipal décide de demander une subvention afin de réaliser ces travaux.

##### SALLE DES FETES

Il est nécessaire de changer 10 plateaux de table de la salle des fêtes qui sont en mauvais état.

Deux devis sont présentés : Altrad Diffusion pour 990 € HT, Rodet pour 894 € HT (sans transport)

Un troisième devis sera demandé.

##### LOGEMENT VILLAGE

Le conseil municipal accepte de relouer le logement situé à l'étage du bâtiment de l'ancienne cure « 14 B place du souvenir » à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 au prix de 470 € mensuel.

#### **- AMENAGEMENT TRAVERSEE DE CHAMAS**

Deux projets d'aménagement sont à l'étude et le conseil départemental doit donner son avis.

Dès validation, le projet sera présenté aux riverains.

#### **- SYNDICAT MIXTE AY OZON**

Le conseil municipal délibère et approuve la modification des statuts.

L'entreprise NALDEO donnera prochainement un compte-rendu du diagnostic sur la station d'Ardoix.

**- COMMERCES LOGEMENTS ET LOCAUX PROFESSIONNELS « LES AUCHES »**  
**HELENE NOTIN COUTURIERE**

Le conseil municipal prend note du départ de Madame NOTIN, couturière au 30 mars 2016.

**OSTEOPATHE**

Une personne est intéressée pour s'installer en tant qu'ostéopathe sur la commune.

Le conseil municipal s'interroge sur le lieu où installer cette nouvelle fonction.

**DISTRIBUTEUR**

Il sera installé début mai dans les locaux de l'épicerie.

**-VOIRIE**

La commission voirie s'est réunie afin de définir les priorités de goudronnage pour 2016.

Elles seront validées lors du vote du budget primitif.

**-DIVERS**

**EVEIL MUSICAL 2016/2017**

Le conseil municipal valide la convention avec le Conseil Départemental dans le cadre des actions d'éveil musical pour l'année scolaire 2016/2017 selon la répartition suivante :

Participation du Conseil Départemental : 1.900 € - Participation de la commune : 4.666 €.

**DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal décide de verser une participation financière de 305 € à l'école Sainte-Claire à Annonay (année 2015-2016) pour un enfant de la commune admis dans une classe spécialisée.

La séance est levée à 23 h 30.